



49^e
année

JOYEUSES FÊTES



P. 3

ENVIRONNEMENT



P. 11

SÉCURITÉ-PRÉVENTION



P. 13

FOLKLORE



P. 16

AYWAILLE
LE JOURNAL DE **LA COMMUNE**
N°195 DÉC. 2025



Carrefour market



REMOUCHAMPS

Votre partenaire pour des fêtes réussies !



Avenue de la Porallée 36A - 4920 Remouchamps - tel.:04/384.05.50

**OUVERT le 24/12 de 8h30 à 18h
et le 31/12 de 8h30 à 18h30**

*La Résidence le Jardin des Chantoirs :
votre maison de repos et de soins familiale et conviviale à Aywaille !*



VISITE
VIRTUELLE



MAISON DE REPOS ET RESIDENCE-SERVICES

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes
Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais
Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...

Espace dédié aux personnes désorientées

Appartements 1 à 2 chambres, prêts à vivre et entièrement équipés



LE JARDIN DES CHANTOIRS

AYWAILLE

Square Philippe Gilbert, 2
4920 Remouchamps-Aywaille

04/247.70.70

jardindeschantoirs.info@vivaltohome.com

www.vivaltohome.com/maisons/le-jardin-des-chantoirs

LE MOT DU BOURGMESTRE

Lors du Conseil du 6 novembre, les conseillers ont été amenés à voter toute une série de taxes et de redevances, comme à chaque législature. Contrairement à certaines communes ou villes, ces taxes ont été indexées mais elles n'ont pas été fortement majorées (à l'exception de la taxe qui concerne les logements touristiques). Taxer davantage ses citoyens, est une des solutions pour parvenir à boucler un budget, mais ce n'est pas celle privilégiée par la majorité aqualienne. Depuis plusieurs années, grâce à une gestion saine, rigoureuse, proactive et parfois inventive, nous parvenons à garder le cap sans faire contribuer davantage les ménages aqualiens. Nous poursuivons dans ce sens afin de pouvoir mener à bien de beaux projets, raisonnables pour une commune de 13.000 habitants.

La fin d'année, c'est l'occasion de faire le bilan des douze derniers mois et de préparer les douze suivants. Ça a bien bougé à Aywaille et cela va continuer, grâce à des projets bien menés.

Merci au personnel communal pour son implication et son investissement pour le bien-être des aqualiens.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une pétillante année 2026.

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMESTRE



Aywaille s'apprête à vivre un mois de décembre haut en couleur avec une première édition **d'Aywaille en Fête** ! Les festivités débiteront le **samedi 13 décembre**, avant de se poursuivre tout le **week-end des 20 et 21 décembre**, avec des activités et animations pour petits et grands au départ de la place rénovée de notre centre commercial.

Cette année, le fil rouge des célébrations sera placé sous le signe du jeu et de la découverte avec **les Énigmes du Lutin Malin** ! Ce petit personnage espiègle a caché des indices un peu partout dans le centre d'Aywaille et met au défi

les familles de résoudre ses mystères pour remporter de jolies surprises.

Une activité ludique et inter-générationnelle qui promet de beaux moments de complicité et d'amusement tout au long des festivités et qui permettra de découvrir les vitrines de nos commerces.

Et parce qu'une fête de décembre ne serait pas complète sans un peu de magie, **le Père Noël** en personne fera le déplacement pour saluer les enfants et partager quelques instants privilégiés avec eux.

Ambiance conviviale, décorations lumineuses, rires d'enfants et esprit festif : tout sera réuni pour faire d'**Aywaille en Fête** un moment chaleureux et inoubliable. En famille, entre amis ou entre voisins, venez nombreux relever les défis du **Lutin Malin** et célébrer ensemble la magie de décembre à Aywaille !



Joyeuses Fêtes

Sam. 6, dim. 7, sam. 13 & dim. 14/12
Marché de Noël Auberge du Ninglinspo

Vendredi 12 & samedi 13/12
Marché de Noël Ecole de Harzé

Samedi 13/12
Inauguration crèche RSI Remouchamps

Samedi 13, samedi 20 & dimanche 21/12
Animations diverses Aywaille Centre

Vendredi 19/12
***Marché de Noël Ecole de Kin**
***Marché de Noël Ecole de Nonceveux**
***Guinguette de Noël Salle Kin-Stoqueux**

Du vendredi 19 au dimanche 21/12
Marché de Noël Brasserie Elfique

Dimanche 21/12
Concert de fin d'année Les Echos d'Aywaille et Les Enfants terribles
Eglise Dieupart à Aywaille

Mercredi 31/12
Soirée Réveillon Les Echos d'Aywaille

Bonne année 2026

Les bureaux de l'Administration Communale seront fermés les
mercredi 24 à partir de 12h,
jeudi 25, vendredi 26,
mercredi 31 décembre à partir de 12h
et jeudi 1er janvier 2026.

Seul le Service Population-Etat civil sera accessible le vendredi 2 janvier 2026.

Les sapins devront être sortis le lundi 12 janvier 2026.

Ils seront collectés durant toute la semaine (du lundi au vendredi).

SALON DES AÎNÉS

Les 10 et 11 octobre 2025, la Commune, le CPAS d'Aywaille et le Conseil Consultatif Communal des Aînés ont convié les seniors à deux rendez-vous placés sous le signe du partage et de la bonne humeur, au Centre récréatif à Sougné-Remouchamps.

Le vendredi, la 2^e édition du Salon des Aînés a connu un beau succès, réunissant plus de trente stands consacrés à des thématiques aussi diverses que la santé, la mobilité, la culture, le sport, l'environnement ou encore la sécurité. Trois conférences sont venues enrichir l'après-midi, abordant notamment la sécurité routière et la prévention des arnaques en ligne. La journée s'est achevée dans une ambiance chaleureuse autour d'un verre de l'amitié.

Le lendemain, la Fête des Aînés Aqualiens a rassemblé plus de 180 participants. Le public a été conquis par le spectacle plein d'humour et d'énergie « Sketches et carabistouilles » de Didier Boclinville.



Avec son sens aigu de l'observation et ses anecdotes savoureuses, l'humoriste a fait éclater de rire l'assemblée à de nombreuses reprises. Les échanges complices entre l'artiste et le public ont contribué à créer une atmosphère joyeuse et détendue, dont chacun se souviendra avec le sourire. L'après-midi s'est poursuivie autour d'un café gourmand, prolongeant agréablement ce moment de convivialité et de partage.

La Commune, le CPAS et le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, bénévoles, partenaires et intervenants pour leur précieuse contribution à la réussite de



ces deux journées, placées sous le signe du bien-être, de la solidarité et de la convivialité.

Infos : Plan de Cohésion sociale
04 364 0547
nathalie.merola@aywaille.be



LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE) PRÊTE SERMENT!

Ce sont 19 jeunes citoyens, âgés de 10 à 12 ans, qui ont été élus par leurs camarades pour représenter l'ensemble des écoles fondamentales de l'entité, tous réseaux confondus.

Le 2 octobre 2025 à 19h, dans une ambiance à la fois solennelle et conviviale, les nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants ont prêté serment devant les membres du Conseil communal et leurs parents.

Ces jeunes conseillers auront pour mission de porter la voix des enfants de leur école

et de leur village auprès des autorités communales, mais aussi de mettre en place des projets d'intérêt collectif.

Et les idées ne manquent pas ! Les nouveaux membres du CCE souhaitent déjà s'investir dans des actions autour de l'environnement, de la cohésion sociale et des liens intergénérationnels.



Nous leur souhaitons une belle année citoyenne, riche en projets, découvertes et moments de partage !

Infos : Plan de Cohésion sociale
04 364 0526
catherine.grenson@aywaille.be

NOUVELLE ÉDITION D'UN NÔTRE NOËL!

Le mercredi 24 décembre 2025, à la Salle Li Hody's à Anthisnes, chemin du Sart 20.

Un repas festif et participatif pour tous ceux qui se retrouvent seuls le soir du réveillon, qui ne peuvent s'offrir une fête ou qui souhaitent simplement célébrer

Noël ensemble. Et pour qu'aucun enfant ne soit oublié, le Père Noël leur réserve aussi de nombreux cadeaux !

Tous les volontaires sont les bienvenus !

Infos et inscriptions : 04 384 44 60



SALON PERSPECTIVES EMPLOI

Le 26 septembre dernier le Salon Perspectives Emploi a connu un beau succès.

Organisée par la Cellule Emploi et la Cellule Commerce de la Commune d'Aywaille, cette édition a permis à plus de 500 personnes en recherche d'emploi de rencontrer directement des employeurs venus recruter du personnel dans des domaines très variés et avec des profils de tous niveaux. Merci à tous les entre-

preneurs qui ont répondu présents et ont contribué à la réussite du salon. Merci aussi aux partenaires tels Le Forem, la Cité des Métiers, le service aux Acteurs Economiques de Sprimont, les CPAS d'Aywaille et Sprimont, la Mirel, L'Aviq, Edit, Spot... qui ont présenté aux visiteurs tous les

services mis à disposition pour les soutenir dans leurs recherches. Le salon s'est refermé sur un bilan très positif. Rendez-vous dans 2 ans pour une nouvelle édition aqualienne.



RÉFORME DU CHÔMAGE:

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION!



La Commune, le CPAS d'Aywaille et Aqualia-Services (Agence Locale pour l'Emploi et titres-services) tiennent à vous accompagner au mieux dans la situation difficile que vous pourriez vivre à partir du 1^{er} janvier 2026 à la suite des nouvelles mesures gouvernementales relatives aux allocations de chômage.

Dès à présent, la Commune d'Aywaille met à votre disposition une Cellule Emploi et les Espaces Publics Numériques. Ces services sont ouverts à tous, sans aucune restriction! Vous pouvez y trouver un suivi et des conseils personnalisés, une aide pour la rédaction de documents de candidatures (CV, Lettres ...), des renseignements sur les formations, la législation emploi et les plans d'embauche. Nous mettons également à disposition gratuitement tout le matériel utile à votre recherche (PC, Internet, imprimantes, scanner ...).

Rens. et rendez-vous:
0490 445 437 - emploi@aywaille.be

Auprès d'Aqualia-Services, vous pouvez prêter des heures via l'Agence Locale pour l'Emploi. Il s'agit souvent de petits travaux de proximité: garderies scolaires, jardinage, petits bricolages... Aqualia-Services comprend une section titres-services qui recrute régulièrement des aide-ménagère(s) pour travailler sur la région.

Rens. et rendez-vous:
04 263 5015 - info@aqualia-services.com

A partir de janvier 2026, si vous perdez le bénéfice des allocations de chômage et que vous résidez sur Aywaille, sachez que le CPAS d'Aywaille peut examiner votre situation afin de vérifier si vous êtes dans les conditions pour obtenir une aide financière. Effectivement, la législation qui régit les CPAS est différente de celle du chômage.

Quand introduire une demande ?

Seulement à partir du 2 janvier 2026 car, avant cette date, votre situation pourrait encore évoluer et nous ne pouvons statuer sur une situation qui n'est pas encore d'actualité.

Néanmoins, pour obtenir des informations, présentez-vous à l'une de nos permanences: du lundi au vendredi, excepté le jeudi, de 9h30 à 11h30 ou contactez-nous: info@cpas-aywaille.be - 04 384 4017

Les conditions d'accès au revenu d'intégration

- Pour avoir droit au revenu d'intégration via le CPAS d'Aywaille, vous devez résider sur le territoire de la commune d'Aywaille. La loi impose une **visite à domicile** afin de vérifier cette résidence effective.
- Le CPAS **tient compte des ressources** des personnes avec qui vous constituez un ménage et d'une série d'autres ressources dont vous disposeriez. Vous devez dès lors informer le CPAS de toutes ces ressources.
- Enfin, les personnes admises au revenu d'intégration doivent **être disposées à travailler et le démontrer**.
- Les **règles qui s'appliquent au CPAS diffèrent de celles du chômage**, ce qui signifie que le montant auquel vous pourriez avoir droit peut être différent de celui que vous perceviez auparavant.

NOËL SOLIDAIRE:

L'OPÉRATION « BOÎTES À VIVRE » 2025 EST LANCÉE!

En partenariat avec le Plan de cohésion sociale, la Maison Croix-Rouge d'Aywaille relance son opération « Boîtes à vivre ». L'objectif? Offrir, à l'occasion de Noël, un peu de réconfort aux personnes, familles et enfants traversant une période difficile.



Les boîtes-cadeaux (type boîte à chaus-sures) peuvent contenir, selon l'inspiration du donateur, des vivres non périssables, des produits d'hygiène et/ou de petits présents. Elles sont souvent joliment décorées, et un dessin ou une carte de vœux y sont glissés: ces attentions font toute la différence et sont toujours reçues avec beaucoup d'émotion.

Il est aussi possible de personnaliser la boîte: par exemple, pour un petit garçon, une adolescente, une jeune femme, un homme plus âgé... Il suffit de l'indiquer sur une étiquette collée à l'extérieur.

Vous pouvez dès à présent apporter vos « Boîtes à vivre » à la MCR d'Aywaille ou dans l'une des écoles associées au projet. Elles seront toutes redistribuées

dans votre commune, aux personnes précarisées autour de vous.

Merci pour votre aide et votre générosité!

La MCR est ouverte du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 12h.
04 365 26 82
En cas de demande particulière:
M^{me} J. LESPAGNARD, Présidente
- 0497 528 969

Prochaines collectes de sang:

Le vendredi 2 et le lundi 5 janvier 2026 de 16h à 20h dans les locaux de votre Maison Croix-Rouge, Playe 54, à Remouchamps.

Infos complémentaires:
<https://donneurdesang.be>
J. Echterbille 0475 86 38 04



SEMAINE DE L'ARBRE 2025

Comme chaque année, la commune d'Aywaille, en collaboration avec le PCDN, le Conseil Communal des Enfants (CEE), le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) et divers partenaires, a participé à la Semaine de l'arbre 2025 en proposant plusieurs activités liées à la nature.



La traditionnelle distribution a inauguré cette semaine le samedi 22 novembre. Vous étiez nombreux à venir chercher quelques plants pour garnir vos propriétés tout en améliorant la biodiversité avec des plants indigènes !

Les arbres du projet « une naissance, un arbre » ont également été distribués au plus grand bonheur des 63 familles inscrites.

Durant la semaine, les enfants du CEE ont planté un alignement d'arbres avec l'aide de nos ouvriers jardiniers et du PCDN. Cette semaine s'est clôturée avec une conférence sur la thématique du réchauffement climatique présidée par M. Xavier Fettweis, professeur de climatologie au département de géographie de l'ULiège. Cette soirée a été organisée dans le cadre des objectifs de développement durable pour laquelle la commune d'Aywaille s'est engagée !

La commune d'Aywaille plante !

En 2023, la commune d'Aywaille a pu bénéficier d'un droit de tirage de la Région Wallonne pour mettre en place le projet de plantation de ligneux indigènes entre l'année d'octroi et 2027. En milieu de

parcours, un tour d'horizon concentré sur la périphérie aqualienne est proposé ici ainsi que les bienfaits apportés à la commune.

Prospections, repérages, conseils, validation par le Collège communal et enfin la plantation en elle-même est le processus effectué pour toutes ces nouvelles jeunes pousses que vous avez peut-être déjà pu remarquer.

Coup d'œil dans le rétro, la plantation, l'hiver dernier, d'une haie basse d'érables champêtres, au nombre de 368, a permis d'encadrer le site classé de hêtres pourpres sur le site de la drève. En sus, les haies sont à elles seules un espace accueillant une grande diversité des espèces. Début novembre 2025, 13 m de haies comprenant 50 érables champêtres ont été ajoutés pour terminer de délimiter le site classé.

En face du cimetière de Dieupart, le long de la Voie des Aulnes ont été plantés 9 châtaigniers pour ravir les gourmands au moment des plaisirs d'automne. Au-delà de l'aspect esthétique et gastronomique, cet alignement d'arbres est un refuge pour toutes sortes d'espèces, en particulier les oiseaux face au paysage d'openfield, terres de culture pauvres en biodiversité. En outre, il est évident aujourd'hui de planter davantage de corridors de ligneux pour limiter les températures estivales parfois insoutenables.

Récemment, un alignement d'arbres a vu le jour entre la drève et la salle de la Voie des Aulnes. Pas moins de 90 m ont été mis à disposition de 9 arbres. 5 alisiers blancs et 4 alisiers torminaux forment désormais un alignement et complètent ce paysage ombragé. Cerise sur le gâteau, cet enlèvement a été réalisé par



© Charlotte Beco

les enfants du CCE dans le cadre de la Semaine de l'arbre.

En comptant les futures plantations de cette saison, c'est plus de 100 arbres qui auront été plantés en alignement, en bosquet ou isolés et près d'1 kilomètre de haies cumulé qui aura été créé depuis 2024 !

TIMOTHÉE FRAITURE (PCDN)



Infos : Charlotte Beco, Conseillère en environnement – 04 364 0519
– environnement@aywaille.be

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2026

Nous demandons aux organisateurs de manifestations et autres événements quels qu'ils soient (sports, culture, fêtes de quartier, expositions...) qui se dérouleront en 2026 sur le territoire d'Aywaille, de communiquer pour le 23 janvier prochain leurs premières informations afin de pouvoir composer l'agenda des manifestations de l'année.

Cette fourniture de renseignements ne dispense pas les organisateurs d'adresser au Collège communal, **au minimum deux mois avant la date, une demande officielle d'organisation** à l'aide des nouveaux formulaires téléchargeables sur le

site internet : <https://www.aywaille.be/fr/loisirs/organisation-evenement> et accompagné éventuellement d'une **demande d'arrêté du Bourgmestre et des pièces utiles** (carte IGN avec tracé(s), plan de situation, visuel de promotion de la manifestation...).

Prenez aussi connaissance du **règlement relatif au prêt de matériel** en vigueur ainsi que des modalités de la charte à respecter en matière de circulation en forêts, de gestion des déchets et du balisage.



LE 1^{ER} JANVIER 2026, LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !

Le tarif bihoraire distingue les heures pleines (tarif plus élevé) des heures creuses (tarif réduit). Jusqu'à présent, les heures pleines s'étendaient de 7h à 22h en semaine et les heures creuses de 22h à 7h ainsi que tout le week-end. À partir du 1^{er} janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses sera ajoutée chaque jour de 11h à 17h, en plus des heures de nuit. Cette plage sera valable 7 jours sur 7 et facturée au même tarif que la nuit.

Dois-je faire quelque chose ?

Non. Le passage vers les nouvelles plages horaires est automatique. Le changement sera opéré à distance par votre gestionnaire de réseau (GRD), que vous disposiez d'un compteur électromécanique ou communicant (digital). Aucune action n'est requise, sauf pour les clients ayant désactivé la fonction communicante de leur compteur et qui seront directement contactés par leur GRD.

Pourquoi ce changement ?

Le réseau de distribution fait face à de nouveaux défis énergétiques :

- Une production renouvelable croissante, souvent intermittente (solaire, éolien) ;
- Une électrification accrue (voitures électriques, pompes à chaleur, climatisation) ;
- Des pics de consommation concentrés à certains moments de la journée.

L'adaptation du tarif bihoraire vise à :

- Répartir plus efficacement la demande d'électricité sur la journée ;
- Réduire les pointes de consommation, notamment en matinée et en soirée ;
- Encourager la consommation lorsque la production renouvelable est la plus élevée, notamment en milieu de journée.

En somme, cette évolution permet une meilleure stabilité du réseau, un coût maîtrisé pour tous, et contribue à une transition énergétique plus durable.

Et si je bénéficie du tarif social ?

Les bénéficiaires du tarif social bihoraire seront également soumis aux nouvelles plages horaires à partir du 1^{er} janvier 2026. Il est donc conseillé d'adapter vos habitudes de consommation pour profiter pleinement des heures creuses.

Cas des compteurs à prépaiement

Les compteurs à fonction prépaiement seront automatiquement ajustés au 01/01/2026 de la même manière que les autres compteurs.

! Attention ! : le week-end ne sera plus entièrement en heures creuses, surveillez vos consommations pour éviter les surprises.

Qui est concerné ?

Le changement s'applique à :

- Tous les consommateurs raccordés au réseau basse tension



avec une puissance < 56 kVA, qu'ils disposent d'un compteur digital ou électromécanique ;

- Tous les utilisateurs > 56 kVA dont la puissance de prélèvement n'est pas mesurée (compteurs YMR).



FAUX APPELS «CARD STOP»: RESTEZ SUR VOS GARDES!

Card Stop ne vous appellera jamais proactivement pour vous informer de transactions frauduleuses.

Si vous recevez un appel vous demandant d'effectuer une action au nom de Card Stop (comme confirmer, annuler ou bloquer un paiement), **raccrochez immédiatement!** Il s'agit d'un appel frauduleux dont le but est de vous soutirer des données personnelles.

Ne communiquez **jamais** votre code PIN, ni aucun autre code bancaire, par téléphone ou via un lien reçu par e-mail, SMS ou encore sur les réseaux sociaux.

Ni **Card Stop**, ni **votre banque**, ni la police, ni la justice ne vous demanderont ce type d'informations.

Il ne vous sera **jamais non plus demandé d'utiliser votre lecteur de carte ban-**

caire ou un moyen d'identification en ligne (comme itsme) pour confirmer un paiement ou soi-disant « annuler » des transactions frauduleuses.

Ces pratiques sont les signes clairs d'une tentative de fraude.

⚠ Aucune banque, ni Card Stop n'enverra de coursier pour récupérer une carte bancaire prétendument défectueuse.

Ne laissez **jamais entrer** une personne qui se présente à votre domicile sous ce prétexte, même si elle porte un badge ou un vêtement avec le logo d'une banque.

N'ouvrez pas et appelez immédiatement le 112. Que faire si vous avez été victime ?

Contactez sans attendre votre banque.

Les banques disposent d'un service dédié à la fraude, disponible 24h/24 et 7j/7. Vous trouverez leurs coordonnées sur leurs sites officiels.

Bloquez votre carte en appelant Card Stop au **078170170**.

Déposez plainte auprès de la police, en apportant un maximum d'informations (captures d'écran, relevés, numéros d'appel, etc.).



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



En cette fin d'année, les occasions de se rencontrer, Noël et Nouvel An en tête, foisonnent. La vie de beaucoup d'entre nous est rythmée par de nombreux et précieux moments en famille, entre amis, avec nos proches, nos collègues, nos

connaissances ... Quel bonheur de se retrouver autour d'un verre ou d'un repas, de parler de tout et de rien, de « refaire le monde », de rire, de s'intéresser à l'autre ...

Il faut cependant rester lucides car des grands défis sociaux sont à relever. Un climat d'incertitude quant à l'avenir et à nos existences s'installe insidieusement. L'incertitude engendre une méfiance vis-à-vis des élus à tous les niveaux de pouvoir. Les mésententes entre les familles politiques n'arrangent pas les choses. Elles ne font qu'entretenir les suspicions des citoyens envers le monde politique. Dans le monde, des dirigeants avides de pouvoir provoquent des catastrophes sans nom. Pensons aux guerres au Proche-Orient, en Ukraine et dans des pays africains.

Les fêtes de fin d'année ont depuis quelque temps déjà un goût d'amertume. Il serait indécent de se réjouir benoîtement alors que le monde ne tourne pas rond. Alors oui, fêtons Noël et la nouvelle année, mais ayons une pensée envers ceux qui sont dans une situation précaire ou qui risquent de s'y retrouver, qu'ils en soient responsables ou pas, envers les populations des pays en conflit ...

Soyons tout simplement humains !

L'ÉQUIPE DES ENGAGÉS ET SES CONSEILLERS
VINCENT MOYSE, MÉLANIE LEPONCE,
MARC EVRARD, YVAN WOUTERS,
VINCENT CARPENTIER, MATHIEU
DISTREE ET BERENGÈRE NOËL.



LES FORÊTS ANCIENNES ET L'HÉRITAGE MÉTALLURGIQUE D'AYWAILLE



Entre 1770 et 1778, le comte de Ferraris, alors directeur de l'école de mathématiques du corps d'artillerie des Pays autrichiens, fit réaliser par ses élèves officiers les premières cartes détaillées d'une partie des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne.

On appelle forêts anciennes celles qui existent encore aujourd'hui et qui figuraient déjà sur les cartes de Ferraris. Lorsqu'elles n'ont pas été transformées en plantations de résineux et qu'elles ont conservé leur couvert feuillu naturel, on les qualifie de forêts anciennes subnaturelles.

Ces forêts sont non seulement riches en biodiversité, mais elles recèlent aussi de nombreux vestiges de l'époque préindustrielle.

La commune d'Aywaille a ainsi connu une intense activité métallurgique. Des sites de forges et de fourneaux existaient

notamment au Pouhon, près de la chapelle Sainte-Anne, à Raborive, Dieupart, Quarreux, et probablement aussi à Harzé, comme le suggèrent les toponymes « ruisseau du Fourneau » et « Pré Fourneau ».

Les forges et fourneaux étaient généralement installés le long des cours d'eau, afin d'exploiter la force motrice de l'eau, tout en restant proches des forêts qui fournissaient le charbon de bois nécessaire à la fonte du minerai.

Les aires de faulde (ou places charbonnières) sont les traces encore visibles de cette activité. Ce sont des surfaces planes et circulaires, d'environ huit mètres de diamètre, où les charbonniers montaient des meules de bois qu'ils faisaient brûler lentement, à l'étouffée, pour obtenir le charbon de bois.

Ces travailleurs vivaient pendant plusieurs mois dans la forêt, souvent avec leur famille, dans des abris rudimentaires appelés cabouilles. La surveillance des feux demandait une attention constante, de jour comme de nuit.

Tous les 20 à 25 ans, les forêts wallonnes étaient ainsi exploitées pour cette production, si bien qu'elles ne comptaient alors que de jeunes peuplements. C'est une des raisons pour lesquelles il est

aujourd'hui rare d'y trouver des arbres pluriséculaires.

Dans les bois de Winhistè, au-dessus de Pavillonchamps, on peut encore observer une douzaine d'aires de faulde dans la chênaie dominant l'étang. Si l'on gratte légèrement la couche d'humus, on découvre une épaisse couche noire — environ vingt centimètres — imprégnée des résidus de pyrolyse. Deux siècles plus tard, la végétation y pousse encore difficilement.

La houille a progressivement remplacé le charbon de bois vers 1850, mettant fin à cette pratique séculaire. Mais avec le retour des chaudières à plaquettes et des pellets, on peut s'interroger : allons-nous recommencer à brûler nos forêts wallonnes ?

JEAN CLOSE
POUR ALTA



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SÉCURITÉ: INSCRIVEZ-VOUS!

Dans le cadre du test national Be-Alert du 2 octobre dernier, 1093 e-mails de test ont été envoyés aux 1037 personnes d'Aywaille inscrites sur la plateforme de délivrance de messages d'alertes et d'informations d'urgence.



Seule une vingtaine de courriels n'a pu être distribuée. Afin d'être le plus efficace possible et dépasser le taux de réussite d'envoi de 97 %, nous demandons que les personnes inscrites qui n'auraient pas reçu le message test procèdent à la vérification de leur adresse et de sa correction ou mise à jour et ou de vérifier les spams de leur boîte mails.

A toutes les personnes non inscrites : dans le Plan Général d'Urgence et d'Intervention d'Aywaille, le système d'information fédéral Be-Alert trouve bonne place. A partir de ce système, **des messages d'alertes et d'informations d'urgence** peuvent être envoyés par les ministres, gouverneurs, bourgmestres et autres responsables de la planification d'ur-

gence... à toutes les personnes inscrites sur cette plateforme.

L'inscription des particuliers est gratuite et se fait très facilement sur le site www.be-alert.be

L'objectif pour octobre 2026 et le prochain test est de doubler le nombre.

BE-Alert est un système d'alerte à la population qui peut être activé rapidement lors de situations de réelle d'urgence (inondation, feu de forêt, pollution...). Une alerte rapide de la population est cruciale. Cet outil vise à avertir de manière claire et concise le citoyen directement concerné par une situation d'urgence dans son quartier ou dans la zone dans laquelle il se trouve. Ainsi, il saura di-

rectement que faire pour sa sécurité et celle de ses proches. Vous pouvez choisir d'être alerté par : message parlé ou sur votre téléphone fixe ou mobile, par SMS sur votre téléphone mobile, par e-mail ou fax ou encore par message via les réseaux sociaux.

Pour vous inscrire: www.be-alert.be. Introduisez vos coordonnées et indiquez la manière dont vous souhaitez être averti. Vos informations seront utilisées uniquement pour une alerte en cas d'urgence.

Infos complémentaires :
Jean-Marc HAVELANGE,
Chef de bureau
Coordinateur Planification d'Urgence
04 364 05 08 – 0493 238 688
jean-marc.havelange@aywaille.be

7 NOUVEAUX DEA DANS DES LIEUX PUBLICS

Jusqu'il y a peu, 24 bâtiments, à « grande » fréquentation de personnes et plages horaires d'ouvertures étendues, étaient équipés d'un Défibrillateur Externe Automatique (DEA).



C'est ainsi que l'Hôtel de Ville d'Aywaille, le CPAS, la bibliothèque d'Aywaille, toutes les écoles de l'entité (9 implantations primaires et 3 secondaires), les salles de villages de Kin, Nonceveux, Havelange et Deigné, la Maison du Tourisme OVA ainsi que la piscine, le hall omnisport et le Centre récréatif ont, en leurs murs, cet appareil

qui peut être salvateur en cas d'arrêt cardiaque d'une personne.

Conscient de l'utilité et de l'efficacité des DEA, le Collège communal a décidé d'étendre la couverture géographique de ceux-ci en plaçant **7 nouveaux appareils** sur le territoire communal, soit à la Crèche communale, au Centre Marcellin Lagarde (EPN et bibliothèque), à l'ancienne Mairie de Harzé, dans les salles de villages d'Awan et Ernonheid et deux au nouveau hall du Service des travaux de la commune

sis rue Lambinon. Tous ces appareils sont installés de façon à être aisément accessibles. Ils sont clairement signalés et identifiés à l'aide de pictogrammes de couleur verte. Ils font l'objet d'une maintenance régulière et annuelle par le Conseiller Sécurité et Prévention de la Commune, la Régie Communale Autonome et certaines Directions d'écoles. De plus, ils sont enregistrés auprès du Service Public Fédéral Santé publique pour information et une coordination efficace avec les services de secours.

JE COURS POUR MA SANTE

Le vendredi 10 octobre dernier, 886 élèves, de la 1^{re} à la 6^e primaire de toutes les écoles de notre entité ont couru pour leur santé



Bonne humeur et météo clémente au programme pour les enfants qui ont couru sur les parcours tracés autour de l'Hôtel de ville et sur la Voie des Aulnes. Cette organisation communale permet de sensibiliser les enfants aux bienfaits de l'activité physique ainsi qu'aux valeurs du fair-play chères au Panathlon Wallonie Bruxelles. Ils ont tous relevé le challenge jusqu'au bout, et sans esprit de compétition. Bravo!

Merci aux services communaux, aux directions et enseignants des écoles, aux élèves de la section sport de l'Athénée royal Princesse Elisabeth et aux infirmières du Centre de Santé de l'Amblève pour cette belle organisation.

Merci enfin aux parents pour leurs encouragements.

JULIE BENOIT,
ECHEVINE DU SPORT



LE MOT DE L'ECHEVIN DU COMMERCE



Nous voici arrivés dans la dernière ligne droite de cette année 2025, qui fut il faut bien l'avouer, bien compliquée pour notre centre aqualien.

Je tiens à remercier celles et ceux qui, malgré les difficultés, se sont battus pour traverser ce cap difficile.

Mais cette fois, cela y est ! C'est tout notre centre aqualien qui, grâce à ses nouveaux aménagements, son nouveau mobilier urbain, va repartir de l'avant.

Après la braderie d'hiver de ce mois de novembre proposée par l'Association des commerçants, c'est toute illuminée que notre place accompagnera tous nos concitoyens vers les fêtes de fin d'année. Animation, jeux et concours dans l'esprit de Noël seront proposés tant pour les petits que pour les grands dans un cadre agréable et convivial.

Plusieurs nouvelles enseignes sont apparues et apparaîtront très prochainement à notre plus grande satisfaction. Nous leur souhaitons bien sûr le meilleur dans leur nouvelle entreprise. Accompagnés de leurs collègues commerçants expérimentés, nul doute qu'ils se couperont en quatre pour répondre au mieux à tous vos souhaits dans le cadre de ces fêtes de fin d'année. Plus que jamais soutenez notre commerce local !

Un programme d'activités pour l'année 2026 sera mis en œuvre avec l'ensemble des forces vives afin d'agrémenter comme il se doit, non seulement notre centre, mais aussi l'ensemble de notre entité. Aywaille, premier centre touristique et commercial d'Ourthe-Vesdre-Amblève, plus que jamais !

Je vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes et, surtout, une bonne santé.

XAVIER EHLEN,
ECHEVIN DU COMMERCE ET DU TOURISME

OUVERTURE DE COMMERCE



La Place : La Boutique « La Place » est un lieu pensé avec le cœur où vous découvrirez de la décoration, des accessoires et de jolies idées cadeaux. Un espace pour se faire plaisir, faire plaisir et surtout partager. Delphine vous accueille du mardi au samedi de 10 h à 18 h. Soyez curieux et poussez la porte.

La Place – Place Joseph Thiry 3 – 4920 Aywaille



MARCHE HEBDOMADAIRE



Le marché d'Aywaille prend ses quartiers d'hiver ! Chaque samedi de 8 h à 13 h, la Place Marcellis s'anime malgré le froid et vous réchauffe le cœur avec ses parfums gourmands et son ambiance conviviale. Avec son grand parking juste à côté, plus d'excuse pour ne pas venir faire le plein de produits frais et locaux ! Le marché continue de grandir et de vous

surprendre : boucher, poissonnier, maraîcher, fleuriste, couturière, remouleur, boulanger, caviste... sans oublier les douceurs sucrées et salées parfaites pour vos repas de saison et vos apéros au coin du feu. Les commerçants vous accueillent avec le sourire et mille idées pour agrémenter vos tables hivernales. **Suivez toutes les infos et nouveautés sur Facebook – Marché d'Aywaille.**

« FAIS TES BALISES » : REDÉCOUVREZ L'OVA AUTREMENT !

Partez à la découverte de l'Ourthe-Vesdre-Amblève (OVA) grâce à une application mobile gratuite qui vous invite à créer vos propres parcours, au fil de balises dispersées sur tout le territoire.

Pensée pour les amoureux de nature, de patrimoine et de bons produits, l'application met en valeur les **producteurs locaux**, les **services**, les **sites touristiques**, mais aussi les **activités sportives et de loisirs**. À pied ou à vélo, chacun peut construire son itinéraire et explorer les richesses parfois méconnues de notre belle région.

Mais ce n'est pas qu'une application pour les visiteurs ! C'est aussi un formidable **outil pour les habitants de l'OVA**. Elle permet à chaque citoyen de redécouvrir les trésors de son quotidien : un sentier oublié, un atelier artisanal, une ferme voisine, un point de vue inédit... Autant de pépites à (re)découvrir à deux pas de chez soi.

Avis aux indépendants et acteurs locaux !

L'application recense aussi les commerces, artisans, producteurs et prestataires du territoire. Grâce à la **géolocalisation**, vos activités peuvent y apparaître automatiquement. Nous vous invitons à **vérifier que votre établissement y figure bien** et que vos informations sont à jour. C'est une belle occasion de **gagner en visibilité** auprès des habitants comme des visiteurs, tout en participant à la mise en valeur du dynamisme local !

« Fais tes balises » est disponible gratuitement sur mobile. Téléchargez l'application et partez à la découverte de l'OVA... une balise à la fois !

Infos sur les réseaux sociaux et www.greova.be

« LA PISTE A SUIVRE », UNE EXPO SPECTACULAIRE !

FERDINAND BRACKE ET LEON VAN BON A REMOUCHAMPS

Après « *Simplement Eddy* », la Maison du Cyclisme LBL accueille depuis octobre une nouvelle exposition sur le thème de piste, aussi riche que spectaculaire.



Des pièces d'exception : le vélo du record de l'heure de Ferdinand Bracke, d'incroyables dernys et motostayers, venus du vélodrome d'Appeldoorn (NI), des combinaisons de coureurs et de coureuses (Léon Van Bon, Letizia Paternoster, Kirsten Wild...), des maillots et trophées du belge Michel Vaarten, les vélos de Sercu et de Hinault et des pièces plus singulières telles que les documents d'agrégation du vélodrome de Rocourt pour les Mondiaux de 1950 et une coupe de 1932 des vainqueurs de la course à l'Américaine du célèbre Vel d'Hiv parisien.

Cette exposition a été inaugurée en présence d'une légende du cyclisme wallon : **Ferdinand Bracke** en personne, double Champion du monde sur piste et recordman de l'heure en 1967. Ne manquez pas son interview exclusive diffusée au cœur du musée.



L'ex-coureur néerlandais, Vice-Champion olympique **Léon Van Bon**, devenu photographe de presse,



était également présent. Il nous a déjà promis de participer, avec ces exceptionnels clichés, à la prochaine expo sur le cyclisme africain et antillais

Son papa, Hans, « entraîneur sur dergy », nous a amené une étonnante collection de dernys, dont une motostayer qui n'existe qu'en deux exemplaires à travers le monde. A voir sans aucun doute !

Une belle collaboration a vu le jour avec les célèbres Six Jours de Gand avec la présentation de pièces et la diffusion de l'aftermovie de l'édition 2024 ; le tout en échange d'un visuel de notre Maison

bien placé lors de l'événement, du 18 au 23 novembre.

L'actuelle exposition se poursuivra jusque janvier 2026. Ensuite, débutera une exposition consacrée au développement du cyclisme sur le continent africain et aux Antilles. Ce sera aussi l'occasion de s'attarder sur une pratique du cyclisme bien plus aventureuse, celle du Bike Packing et ses incroyables raids au long cours, tout spécialement en Afrique.

DE NOUVELLES PIÈCES D'EXCEPTION A VOIR

Les collections de la Maison du Cyclisme sont en perpétuelles mutations. De nouvelles pièces apparaissent, en fonction du départ d'autres, pour d'autres expositions.

C'est comme cela qu'une Michaudine (1861-1870) et un Safety britannique (1885) de la collection Roger Wery ont rejoint le couloir historique, à l'entrée du musée.

VISITES DE GROUPES

Elles demeurent particulièrement variées. En atteste la venue d'un groupe de jeunes triathlètes du club Tricalidi de Chaudfontaine et d'un groupe de seniors anversoïis, anciens employés de la banque BNP Paribas Fortis. Jeunes, comme moins jeunes, y montrent à chaque fois, un intérêt marqué pour l'histoire des pièces que nous exposons.

LA MAISON DU CYCLISME HORS MURS

Pour promouvoir nos activités, la MDC était présente sur plusieurs épreuves : les Grand Prix de Wallonie professionnels, masculin comme féminin au départ de Dison et, surtout, à l'arrivée de la Philippe Gilbert Juniors, au sommet de la Redoute, dominée par les Français de Total Energies.



Et la collaboration avec l'épreuve chère à la famille Gilbert s'est doublement enracinée cette année, puisque la conférence de presse de la course s'est déroulée en nos locaux et que nous exposons, depuis l'épreuve, le maillot de Champion du monde du jeune britannique Harry Hudson, sacré au Rwanda, avant de venir exhiber son maillot sur les routes de notre région.



SE FAIRE CONNAÎTRE

Notre ambition de se faire connaître à travers l'Europe se poursuit. Nous l'avons fait tout spécialement les 15 et 16 novembre en participant au Salon des Collectionneurs de l'asbl « Souffles d'espoir », à Dinan, en Bretagne.

Par ailleurs, nous sommes heureux que le nombre de followers aie encore progressé : le cap des mille est passé sur Facebook, plus de 700 sur Instagram et près de 800 sur Tik Tok.

Suivez-nous sur Facebook « La Maison du Cyclisme Liège-Bastogne-Liège », partagez nos « posts » et surtout, rendez-nous visite !

Il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir à la MDC Liège-Bastogne-Liège.

Infos : 04 384 35 44
maisonducyclisme@aywaille.be
www.lamaisonducyclisme.be

DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

En cas de neige, les services communaux se mobiliseront afin de dégager les routes des villages recouvertes du blanc manteau.

Pour effectuer ce travail efficacement, il est important que les voitures des habitants des rues de nos villages soient bien parquées et n'encombrent pas les bords de voiries, surtout les plus étroites. Les camions et tracteurs pourront ainsi passer avec la lame de déneigement et épandre, le cas échéant, le sel.

Merci pour votre attention et bonne collaboration.



INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'intoxication au CO est principalement due au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage associé à une aération insuffisante des pièces.

Risques

Le CO est un gaz incolore, inodore et non irritant qui s'échappe lors de toute combustion et se diffuse rapidement. Ce gaz asphyxie progressivement l'organisme et peut tuer en quelques minutes.

Mesures de précaution

Chaudière, cuisinière, chauffage mobile, chauffe-eau, chauffe-bain... peuvent propager du CO. Faites appel à des professionnels pour :

- Installer vos appareils à combustion;
- Ramoner régulièrement la cheminée;
- Contrôler l'évacuation des fumées (par l'extérieur);
- Vérifier votre chaudière une fois l'an.

Ne calfeutrez jamais une pièce pour vous réchauffer : assurez-vous que de l'air y continue à circuler (grille d'aération, fenêtres...).

Symptômes d'intoxication :

- Maux de tête et des vertiges;
- Nausées;
- Troubles de la vision, de l'odorat, de l'attention;
- Douleurs thoraciques, musculaires, abdominales.

La victime peut également perdre connaissance et tomber dans le coma avant de décéder.



Traitement

Les personnes intoxiquées, même légèrement, doivent être transportées à l'hôpital et mises sous oxygénation pour éliminer le monoxyde de carbone.

En cas d'accident, il faut impérativement :

- Aérer immédiatement les lieux en ouvrant les portes et les fenêtres;
- Arrêter les appareils en fonctionnement;
- Évacuer les occupants des lieux;
- Appeler le 112 en mentionnant la suspicion d'intoxication au CO.

Après l'incident, le logement ne pourra être réintégré qu'après le passage d'un professionnel qualifié et l'exécution des travaux de mise en conformité.

Infos : https://www.belgium.be/fr/sante/vie_saine/habitat/intoxication_co

ENTRETIEN DES TROTTOIRS EN PÉRIODE HIVERNALE

Le Règlement communal portant sanctions administratives précise :



Chapitre V – La propreté et l'entretien des parcelles

Article 1051-3

Est passible d'une amende administrative, en vertu du présent règlement, toute personne qui ne respecte pas les règles suivantes :

1. Tout riverain est tenu de nettoyer le trottoir et/ou l'accotement et/ou talus et la rigole qui se trouvent devant sa demeure ou sa propriété afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Cette obligation existe indépendamment du point de savoir si les trottoirs, accotements ou rigoles, dont question ci-dessus appartiennent au domaine public ou sont privatifs;
2. En cas de chute de neige, le riverain visé à l'alinéa 1 dégagera le plus rapidement possible la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long de l'immeuble qu'il occupe sur une largeur d'un mètre le long des façades, en respectant les modalités suivantes.

La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés.

En toutes circonstances, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à faciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement;

3. Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs;
4. Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, tout riverain est tenu de répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'il occupe un des produits abrasifs autorisés suivants (laitier, granulés, scories) et de balayer de manière complète et efficace et de récolter les reliquats des produits abrasifs épandus dès qu'ils ont perdu leur utilité;
5. Lors du dégel, les riverains sont tenus d'assurer, devant l'immeuble qu'ils occupent, le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

FEUX D'ARTIFICES, NE GÂCHEZ PAS VOTRE FÊTE

Bientôt les fêtes de fin d'année ! Attention aux feux d'artifice de mauvaise qualité ou mal utilisés qui peuvent vite transformer une soirée de rêve en un véritable cauchemar.

Brûlures, cécité..., chaque année de trop nombreuses personnes sont victimes d'accidents aux séquelles parfois irréversibles.

Gardez à l'esprit que les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la commune d'Aywaille, à moins qu'une autorisation en bonne et due forme n'ait été délivrée.



Le règlement communal sur les sanctions administratives prévoit dans son **Chapitre VI (Les artifices, pétards, armes à feu et air comprimé) en son article 1061-1: Est passible d'une amende administrative en vertu du présent règlement toute personne qui se livre à une des activités visées au présent article sur le domaine public ou dans les lieux accessibles au public ou dans les propriétés privées, lorsque l'activité peut engendrer une menace pour la sécurité publique, la tranquillité ou compromettre la sécurité et la commodité du passage sur le domaine public:**

1^{er} tirer des feux d'artifices, pétards, lanternes ou tout autre matériau pyrotechnique sans l'autorisation de l'Autorité communale, excepté les 24, 25 et 31 décembre, le 1^{er} janvier et le 21 juillet, de 20 h à 1 h.

Rappel:

- Aux commerçants: il est interdit de vendre certains artifices aux mineurs et aux personnes de moins de 16 ans;
- Aux parents: ils sont responsables de ce que font leurs enfants et sont civilement responsables des dégâts ou des troubles que leurs enfants occasionnent (art.1384 du code civil);
- Que les animaux sont très sensibles aux pétards et peuvent s'enfuir ou devenir malade de peur;
- Que chacun a droit au respect.

Plus d'infos: www.meilleursfeux.be

NE GÂCHEZ PAS LEURS FÊTES

Durant la saison des fêtes, nous sommes tous tentés de célébrer en allumant deux-trois feux d'artifice. Leur bruit et leur lumière nous mettent en fête mais ce n'est pas le cas de tout le monde... En effet, les animaux domestiques et sauvages en souffrent malgré eux.

Animaux domestiques

Les feux d'artifice sont extrêmement traumatisants pour nos animaux de compagnies (chiens, chats, oiseaux...).

Le stress intense occasionné par les feux d'artifice et les pétards provoque un mal-être, des troubles du comportement et peut leur occasionner des arrêts cardiaques. Ils sont tentés de fuir au risque de se perdre, de se blesser ou de se tuer.

Comment anticiper les feux d'artifices

Vous pouvez aider vos animaux à avoir moins peur des feux d'artifices et les désensibiliser en diffusant progressivement et régulièrement des sons similaires les jours précédents. Des bandes sons sont facilement disponibles sur internet.

Si l'angoisse et la panique sont trop fortes, demandez de l'aide à votre vétérinaire. Il pourra lui prescrire un calmant naturel ou un médicament pour l'aider.

Comment les aider pendant les feux d'artifices

- Evitez de les laisser sortir et fermez les rideaux et tentures
- Reportez la promenade de votre chien
- Donnez-leur de quoi s'occuper (os, jouets, etc.) et diffusez de la musique douce
- Allumez la télévision ou la radio pour couvrir le bruit des feux d'artifices
- Restez calme et poursuivez vos activités pour lui montrer qu'il n'y a pas de danger
- Laissez-lui l'accès libre à un endroit calme et sécurisé pour qu'il puisse s'y réfugier (cave, buanderie, etc.)

Surtout ne le grondez pas et ne le punissez pas, il ne comprendrait pas et serait encore plus stressé. N'hésitez pas à demander conseil à un spécialiste.

Alternatives aux feux d'artifice

- Illuminez votre maison de lampes colorées et d'autres ornements décoratifs
- Réalisez des animations lumineuses, des spectacles sons et lumières
- Il existe des alternatives à bruit contenu

Animaux sauvages

Les feux d'artifice ont également un impact sur la faune sauvage (réaction phobique, désorientation, perte auditive, empoisonnement dû aux retombées, etc.). Par exemple, les oiseaux prennent leur envol par stress avec les détonations et les lumières et s'épuisent en ayant des comportements inhabituels (vols à altitude plus élevée et plus longs). De plus, une forte mortalité est également due à des impacts contre des vitres ou des bâtiments suite à des mouvements de panique.

Les animaux proches des zones de lancement peuvent quant à eux souffrir de brûlures suites aux retombées, de lésions oculaires dues aux flashes et de perte d'audition due au bruit. N'oublions pas également que la plupart des animaux ont une ouïe plus sensible que la nôtre.

Ces feux peuvent provoquer des impacts à long terme quand la période des fêtes tombe en même temps que la période de migration ou de reproduction d'une espèce.

Finalement, ils génèrent des substances nocives pour l'environnement et in fine pour l'homme comme du dioxyde de soufre, du dioxyde de carbone ou encore des particules fines et des métaux lourds qui retombent sur nos sols et nos eaux et les contaminent.

Merci pour eux !

Plus d'infos: www.gaia.be
www.protectiondesoiseaux.be

FRANÇOIS THEATE,
ECHEVINE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL





Le projet de reconstruction de la piscine communale d'Aywaille franchit une étape importante.

Ce mercredi 22 octobre 2025, la Régie Communale Autonome (RCA) d'Aywaille et l'Administration communale ont reçu un accord de principe de la part de la Ministre de tutelle d'Infrasports, Madame Galant, concernant le dossier introduit dans le cadre de ce projet. Cet accord porte sur une subvention régionale de 4.200.000€.

Les prochaines étapes du projet

L'obtention de cet accord permet au projet d'entrer dans sa deuxième phase, à savoir la transmission à l'administration régionale de :

- La décision d'approbation du cahier spécial des charges et de l'estimatif des travaux,
- La décision validée par le conseil d'administration de la RCA d'Aywaille et signée par son président, Renaud Henry.

L'administration régionale dispose alors d'un délai de deux mois pour transmettre le dossier à la Ministre, qui dispose ensuite de 24 mois pour notifier sa décision définitive.

Bien que ce délai de 24 mois soit prévu réglementairement, les échanges réguliers et constructifs avec l'administration régionale permettent d'espérer un traitement plus rapide du dossier.

Une fois cette validation obtenue, le projet entrera dans sa troisième phase : l'adjudication. Cette étape, qui comprend l'analyse et l'attribution des offres, devrait s'étendre sur trois mois maximum.

Le projet prévoit :

- La démolition complète des bâtiments actuels (piscine, cafétéria, bureaux de la RCA),
- La conservation du hall omnisports,
- Un délai d'exécution estimé à un an et demi,
- Un budget total estimé à 15.000.000€ TVAC.

L'objectif espéré est un début des travaux au cours du second semestre 2026.

RENAUD HENRY,
PRÉSIDENT DE LA RCA D'AYWAILLE



Possibilité d'une séance d'essai gratuite sur demande au 04 384 52 34.

Cours collectifs du Hall omnisports d'Aywaille, Esplanade du Fair-Play 1.

- Psychomotricité 3-4 ans & Multisports 5-7 ans, les mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 et le mercredi de 13 h 30 à 14 h 30
- Physique & Forme à partir de 16 ans, le mardi de 19 h 15 à 20 h 30
- Sport seniors à partir de 50 ans, le mardi de 13 h 30 à 14 h 30

Cours collectifs à la Renaissance 2.0 à Nonceveux, rue de l'Ecole 9

- Cardio training à partir de 16 ans, le jeudi de 18 h 30 à 19 h 15
- Body training à partir de 16 ans, le jeudi de 19 h 30 à 20 h 15
- Stretch & Relax à partir de 16 ans, le jeudi de 20 h 30 à 21 h 15



Location de salles pour associations et particuliers. Tarifs et disponibilités sur demande à info@rca-aywaille.be

- Le Centre récréatif à S-Remouchamps, rue Marsale 10: La grande salle 394 pers., la cafétéria 60 pers.
- La Renaissance 2.0 à Nonceveux, rue de l'Ecole 9: La grande salle 275 pers., la salle de réunion 30 pers., la salle polyvalente 20 pers.
- La Halle de Deigné, Deigné Village: 45 pers.



Nos espaces, vos activités.
Retrouvez toute l'info sur notre site rca-aywaille.be en scannant le Qr.

Régie Communale Autonome d'Aywaille
rue de la Heid 8 – 4920 Aywaille
04 384 52 34 – info@rca-aywaille.be – www.rca-aywaille.be
Belfius BE98 0910 2304 3993
BCE 1007 983 121 – TVA BE1007.983.121

UNE ANNÉE RICHE DE «RENDEZ-VOUS CULTURE»



L'année 2025 touche à sa fin et les «Rendez-vous Culture» ont encore permis de présenter des expositions originales ou parfois surprenantes grâce à la présentation d'œuvres d'artistes des vallées de l'Ourthe-Vesdre-Ambève aux techniques classiques pour les uns ou plus spéciales pour les autres.

En veillant à varier les techniques d'expressions au sein de nos expositions, nous avons encore pu vous proposer des événements de très grande qualité et très diversifiés.

A côté d'arts plastiques traditionnels (peinture, dessin modelage et céramique), ce sont des miniatures, des sculptures en cartons, de la peinture sur bois, des créations de luminaires et de bijoux et même l'art de la coutellerie que de nombreux visiteurs ont ainsi apprécié tout au long de nos cinq expos.

Merci aux artistes et encore bravo pour leur travail et leurs réalisations !

Merci aux hôtes qui nous ont ouvert leurs portes avec confiance: le Garage Aywaille Motor, la Brasserie Elfique, l'Eglise Saint Jacques à Harzé, la Maison de repos le «Jardin des Chantoirs» et le Château de Harzé. Merci à leurs responsables pour leur importante et précieuse collaboration.

Les vernissages, en prélude de ces Rendez-vous, ont mis en lumière d'autres nombreuses formes d'expressions artistiques: contes, musique pop, rock, folk, et théâtre.

Les activités culturelles chapeautées par l'équipe de la bibliothèque ont permis de découvrir des artistes exceptionnels, citons notamment le spectacle «Martha, Sofia... entre 2 terres» et le concert de Didier Laloy et Alma tandis que l'exposition «Les femmes dans l'histoire» et le parcours conté se sont bien déroulés respectivement, de mars à mai et en septembre.

Merci encore à la Bibliothèque, aux Services Culture et Travaux pour leur implication et bon suivi administratif et logistique de tous ces événements.

Mi-novembre, le dernier Rendez-vous Culture «exposition» a mis en lumière des œuvres les plus originales les unes que les autres dans les salles voutées des dépendances du Château de Harzé. C'est le nouveau groupe folk de l'Académie OVA



qui, cette fois, s'est chargé de l'animation du vernissage.

Au cours de ce même week-end, les chèques du Fonds des Associations culturelles aqualiennes ont été remis. 7.500€ ont été répartis, selon des critères bien précis, entre 13 associations culturelles afin de les soutenir dans leurs activités et valoriser l'encadrement de qualité proposé à leurs membres.

Une semaine plus tard, le 22 novembre dernier, l'orchestre à cordes **I Cavalletti d'Aywaille** a présenté un **magnifique concert** avec, notamment, des œuvres classiques de Bach, Brahms, Vivaldi, Stravinsky, Ravel, Holst et Debussy mais aussi plus contemporaines issues de compositeurs tels que Gardel, Mancini, Abba, Legrand ou encore Bernstein.

La soliste Sandrine Desmet a impressionné avec une déferlante de notes qu'elle a fait jaillir de son piccolo tandis que d'autres solistes au piano, violon, alto et percussions ont aussi montré leurs talents de virtuoses. Les nombreux spectateurs ont aussi apprécié l'arrangement musical de l'aqualien Bruno Rixhon créé pour l'orchestre pour un morceau de tango de Gardel. Personne ne contestera encore que l'Ensemble à cordes fut particulièrement brillant dans l'interprétation du *Sacre du printemps* de Stravinski et du non moins célèbre *Boléro* de Ravel accompagné, cette fois, par le très jeune et prometteur percussionniste, Clément Masson, à la caisse claire.

Le programme 2025 se terminera de bien belle manière avec un dernier Rendez-vous «concert», le dimanche 21 décembre prochain à 15h en l'église Notre-Dame de Dieupart. Ce sera le traditionnel Concert de fin d'année de l'**Ensemble instrumental Les Echos d'Aywaille** dont la première partie sera assurée par «**Les Enfants terribles**», le **chœur d'enfants de l'Académie OVA**. Encore un beau moment de chant et de musique en perspective !



artop
supplies & services srl

- › Encadrements tous formats
- › Découpe numérique de passe-partout
- › Contrecollage de photographies, dessins, posters sur Dibond
- › Montage sur toiles
- › Pour particuliers et professionnels
- › Encadreur depuis plus de 40 ans

Rue de Fraiture 43 - 4140 Sprimont T. **0473/32.20.48** ol.meur@artop.be - f artop by Olivier Meur



Un autre rendez-vous à ne pas manquer sera le concert « itinérant » de Noël des élèves de l'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève qui se déroulera, cette année, à Banneux, le mercredi 17 décembre 2025 à 18 h.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois la direction, les professeurs et les élèves de l'Académie OVA pour leur collaboration et à les féliciter pour leur participation et prestations pour l'animation de vernissages des expositions et autres événements musicaux qui furent au programme de notre saison 2025.



En 2026, nous avons le souhait de faire encore mieux : rendre accessible et étendre la culture, sous toutes ses formes, au plus grand nombre et à toutes les tranches d'âge.



L'idée est de mettre encore plus en lumière les activités et les projets des associations culturelles aqualiennes, de solliciter leur expertise et de les impliquer dans le développement et la mise sur pied d'un programme culturel diversifié, original, attractif et de qualité, au bénéfice de tous.

JÉRÔME CORBESIER,
ECHEVIN DE LA CULTURE

LI DJOU DES HEYES

Les Cabris du Val d'Amblève, qui ont fêté leurs 50 ans en 2019, sont danseurs mais aussi gardiens des traditions. Ils accueilleront les enfants le lundi 5 janvier 2026 entre 17 et 20 h à l'école communale La Redoute à Sougné-Remouchamps pour « Li Djoû dès Hèyes ».

La veille de l'Epiphanie, le folklore veut que, chez nous, les enfants se déguisent et sillonnent les rues des villages. A chaque maison, ils chantent une chansonnette traditionnelle en wallon ou en français comme par exemple :

*Madame, dji vin hêyî
Po veûy çou qu'vos m'dinrîz
Si v's-avez fêt lès wafes,
Vos m'lès lêrez sayî.
Boutez foû, boutez d'vins,
Disqu'à tant qui seûye bin plin !
Eune pitite hêye, Madame, pace qui
d'j'a si bin tchanté !*

De coutume, les habitants leur remettent « eune pitite hêye » : un bonbon, un fruit, une petite pièce ... Quel plaisir pour les enfants : trouver un déguisement, (ré)apprendre les



chansons puis, l'excitation lorsqu'ils circulent dans les rues, attendant cachés au coin d'un mur qu'une maison soit libre et chanter pour recevoir la récompense. Réservez donc bon accueil aux petits « hêyeûs », perpétuant cette tradition très ancienne aujourd'hui presque disparue.

Infos : 04 384 63 89

VIVE SAINT ANTOINE !



liques une année durant. La tradition évolua on ne sait trop comment, ni pour quoi mais ce ne furent plus des pains mais des galets qui furent bénits. Un « sage » aurait dit si « c'esteût bon po lès biesses çà l's'rêt ot'tant po lès djins ». Depuis lors, les galets, fabriqués selon une délicieuse recette locale, sont un des éléments essentiels de la fête : **8€ le paquet de 4 galets** qui peuvent être réservés via paiement sur le compte de la Confrérie **BE457512 0269 6189**.

Programme :

- 10 h 30 Messe dite et chantée en wallon
- 11 h 30 Pèkèt et galets place de l'Eglise
- 12 h 30 Mise à l'honneur de citoyens par la République de Nonceveux
- 13 h 00 Potée de Saint Antoine (18€) – **Réservation obligatoire** pour le **13/01/2026** au plus tard via paiement sur le **compte BE457512 0269 6189**. Pain saucisse (4€). Animation musicale par **DO RAY MI**.

Informations et réservations :
Marina COUGNET 0495 420 871
marina.cougnnet@gmail.com
Paulette CADET 0497 62 01 51



RETOUR SUR LA BALADE CONTÉE DU 27 SEPTEMBRE



© Philippe Evrard

Changement de lieu pour la 7^e édition du **parcours conté du 27 septembre**. Organisé cette année à la **Salle La Renaissance 2.0 à Nonceveux**, l'événement a rassemblé de nombreuses familles lors d'un parcours conté autour des grands méchants des contes : loups, sorcières, ogresses, voleurs, monstres et autres diables.

EXPOSITION « L'ENFANCE DES MÉCHANTS »



Nous avons dû reporter l'inauguration de l'exposition initialement prévue à l'automne. Vous pourrez admirer « L'enfance des méchants » proposée par l'Ecole des Loisirs sur base des illustrations de Benjamin Lacombe à partir du 2 février à la bibliothèque d'Aywaille.

Entrée libre et gratuite durant les heures d'ouverture. Des visites guidées et animées sont prévues avec les écoles de la commune.

ANIMATIONS BÉBÉS:

« LECTURES, COMPTINES ET JEUX DE DOIGTS ! »

Ces animations de premier contact avec le livre pour les bambins de 6 mois à 3 ans (et leurs parents) ont lieu de **9h30 à 10h le 2^e mercredi et 4^e vendredi de chaque mois, y compris pendant la période de congés scolaires.**

Informations pratiques: Animations gratuites et réservation obligatoire.

Prochaines dates:

- Me 10 décembre
- Ve 19 décembre (! 3^e vendredi).
- Me 14 et ve 23 janvier
- Me 11 et ve 27 février



NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Pour commencer les vacances de Noël en douceur, voici à nouveau « *Un doudou, un livre et au lit !* ».

Les enfants (en pyjama !) et leurs familles seront invités à des lectures d'histoires sur les thèmes de la nuit, des doudous... et de Noël. Lors de cette animation, chaque enfant est invité à apporter un doudou à la bibliothèque. Le doudou passera la nuit dans les livres : quand l'enfant viendra le rechercher, il découvrira les aventures vécues par le doudou et pourra emprunter les livres qu'il a lus pendant la nuit.

Vendredi 19 décembre à 19h30.

Gratuit, inscription obligatoire.

ANIMATIONS ADOS: CLUB DE LECTURE



Hélène et Marine accueillent les jeunes dès 12 ans à la bibliothèque d'Aywaille. Ce club de lecture a lieu le 3^e jeudi de chaque mois de 17h à 18h30.

Au programme : découverte de nouveautés, partage de coups de cœur et jeux. En octobre dernier, avec Marine, les jeunes ont participé à un escape game littéraire dans la bibliothèque.

Informations pratiques:
Animations gratuites, réservation préférable.

Prochaines dates:

- Jeudi 18 décembre (! Horaire à préciser !)
- Jeudi 15 janvier
- Jeudi 19 février

APÉRO-LIVRES

Si vous avez envie de rencontrer des passionnés de lecture lors d'un moment convivial, inscrivez-vous : l'apéro-livres, c'est une occasion de découvrir les nouveautés, explorer un thème, changer vos habitudes... autour d'un verre ! Rendez-vous à la bibliothèque d'Aywaille, le 3^e vendredi de chaque mois.

Rens. et inscriptions: 04 384 7882
bibliotheque@aywaille.be

FERMETURE NOËL 2025

Les bibliothécaires vous accueilleront jusqu'au **mercredi 24 décembre à 13h**.

Les bibliothèques de Harzé, Aywaille et Sougné-Remouchamps seront fermées du **24 décembre à 13h au jeudi 1^{er} janvier inclus**. Les livres empruntés qui devraient rentrer durant cette période seront automatiquement reportés à la première semaine de janvier. **Attention:** si vos prêts doivent rentrer avant le 24 décembre, veillez à les ramener. Vous pouvez aussi demander une prolongation par téléphone, mail ou via le portail de la province de Liège : mabibli.be

HORAIRES

AYWAILLE

Lundi et vendredi : 14h – 18h
Mercredi : 09h - 13h | 14h - 18h
Jeudi et samedi : 09h - 13h

HARZÉ

Mardi et vendredi : 15h - 19h

REMOUCHAMPS

Lundi et jeudi : 15h - 19h

Infos: bibliotheque.aywaille.be - mabibli.be
04 384 7882 - bibliotheque@aywaille.be

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



C'est par une météo très clémentine que les commémorations de l'Armistice du 11 novembre se sont déroulées. Il y avait longtemps qu'elles n'avaient connu pareil

succès populaire avec, notamment, une présence massive au niveau des écoles de la commune, tous réseaux confondus.

Un tout grand merci à vous concitoyens, élèves, directeurs, directrices, instituteurs(trices), puéricultrices, assistantes maternelles, gardiennes et parents pour votre participation active et implication. Cet événement est essentiel afin de ne jamais oublier et de pouvoir passer le témoin aux générations futures.

Merci aussi aux Porte-drapeaux, à la Protection civile, à la Croix-Rouge, à la

Police et ses « Juniors SECOVA », à la Défense, aux Membres du Conseil et du CPAS présents et ainsi qu'à M. le Curé pour son office. Merci enfin aux Echevins J. Benoit, D. Simon, X. Ehlen, J. Corbesier, à la Présidente du CPAS F. Théate et au Président du Conseil R. Henry pour la logistique et les discours prononcés aux différents monuments commémoratifs. C'est vous tous qui avez fait que cette matinée soit une pleine réussite.

MICHAËL TOUSSAINT,
ECHEVIN DES AFFAIRES PATRIOTIQUES

NOCES DE DIAMANT

Robert HARZE et Gaby CLOSE habitent Remouchamps et se sont mariés le 17 août 1975. Ils ont 4 enfants et 8 petits-enfants.



Jean-Etienne LEGROS et Martine MICHEL ont habité Aywaille avant de déménager à Sprimont et se sont mariés le 6 septembre 1975. Ils ont 2 enfants et 4 petits-enfants.



Patrick GROSJEAN et Anne-Marie STARCK habitent Aywaille et se sont mariés le 20 septembre 1975. Ils ont 5 filles et 5 petits-enfants.



A l'avenir et en respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous ne transmettrons les informations concernant les naissances, mariages et décès que lorsque le Service Etat civil/Population aura reçu l'autorisation des personnes concernées.

MARIAGES

Jamar Emmanuel et Christiaens Nathalie mariés le 29 août 2025 ;

Tihon Steve et Bellefontaine Caroline mariés le 30 août 2025 ;

Delvenne Bryan et Radoux Maude mariés le 30 août 2025 ;

Boers Marc et Kaszas Laurence mariés le 6 septembre 2025 ;

De Winter Pierre et Defossé Dominique mariés le 6 septembre 2025 ;

Sancke Jean-Renaud et Doumont Vinciane mariés le 6 septembre 2025 ;

Decroës Philippe et Laboury Vinciane mariés le 6 septembre 2025 ;

Léonard Alexandre et Vanhauw Sandrine mariés le 13 septembre 2025 ;

Basset Théo et Ligot Aurélie mariés le 13 septembre 2025 ;

Marzec Cédric et Dautzenberg Carole mariés le 20 septembre 2025 ;

De Riemacker Sacha et Pougin Stéphanie mariés le 20 septembre 2025 ;

Verachttert Bernard et Matagne Mélanie mariés le 18 octobre 2025.

NAISSANCES

Bodart Thiry Colin, né le 31 juillet 2025, fils de Bodart Gérald et de Thiry Amélie ;

Monseigneur Gaspard, né le 12 août 2025, fils de Monseigneur Julien et de Defoy Laure ;

Ernest Gloria, née le 21 août 2025, fille de Ernest Malory et de Straat Nathalie ;

Deborsu Maëlle, née le 8 septembre 2025, fille de Deborsu Vincent et de Archambeau Pauline.

DÉCÈS

Denis Myriam, 71 ans, épouse de Alié André, décédée à Liège le 16 août 2025 ;

Simon Flore, 74 ans, veuve de Delvaux Cyrille, décédée à Liège le 25 août 2025 ;

Dumont Jeanine, 87 ans, veuve de Huberty Aimé, décédée à Sprimont le 28 août 2025 ;

Baronheid Jean-Marie, 71 ans, décédé à Liège le 30 août 2025 ;

Adam Josée, 81 ans, veuve de Deghouys Ghislain, décédée à Aywaille le 4 septembre 2025 ;

Deligne Jeannine, 97 ans, veuve de Lefer Robert, décédée à Aywaille le 5 septembre 2025 ;

Kempgens Monique, 81 ans, épouse de Servais Gérard, décédée à Aywaille le 26 septembre 2025 ;

Pottier Ginette, 73 ans, veuve de Defossé Edmond, décédée à Ferrières le 27 septembre 2025 ;

Vetcour Michel, 56 ans, époux de Lefèvre Jennifer, décédé à Aywaille le 1er octobre 2025 ;

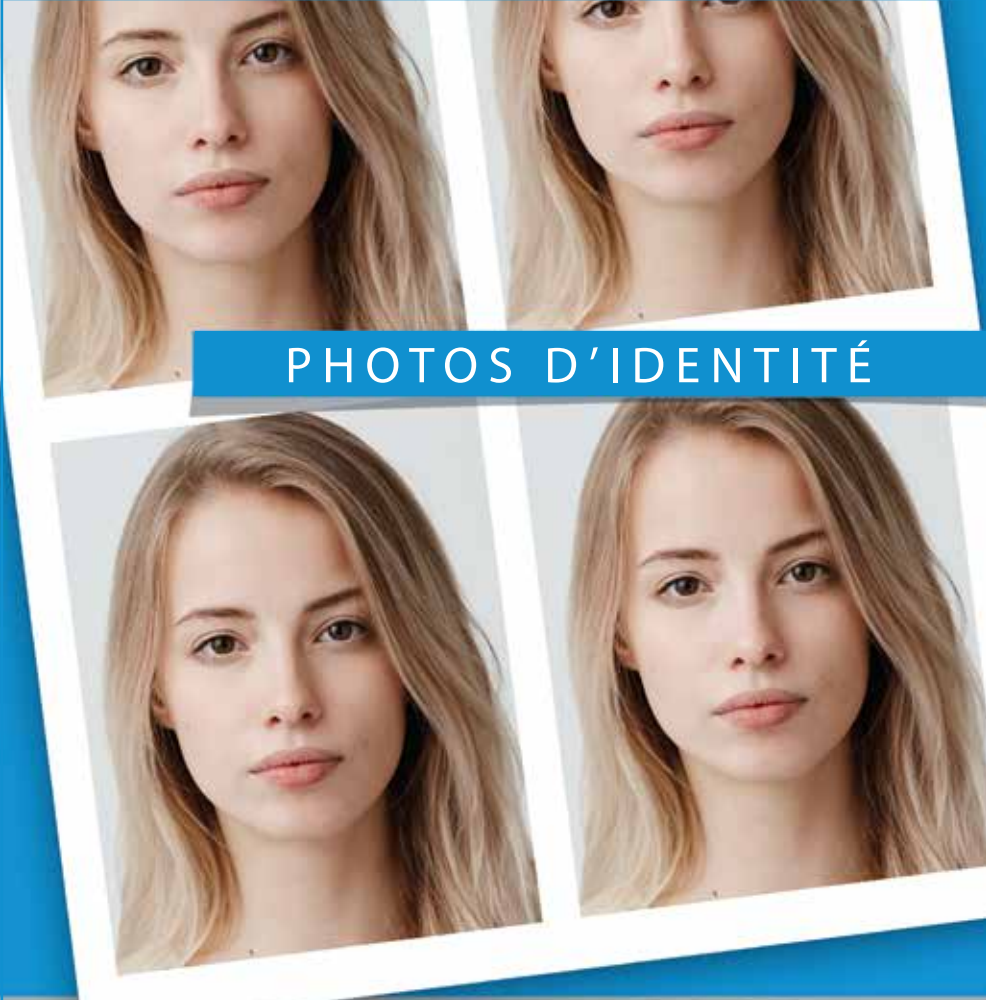
Di Giusto Marco, 72 ans, époux de Fays Paola, décédé à Liège le 4 octobre 2025 ;

Vassen Marguerite, 106 ans, veuve de Evens Victor, décédée à Aywaille le 10 octobre 2025 ;

Broers Elisabeth, 91 ans, veuve de Hermans Constant, décédée à Liège le 13 octobre 2025 ;

Courtoy Béatrice, 79 ans, épouse de Baraté René, décédée à Sprimont le 22 octobre 2025 ;

Courtoy Marcel, 90 ans, veuf de Raway Bernadette, décédé à Liège le 25 octobre 2025.



PHOTOS D'IDENTITÉ

BONNESIRE
OPTICIENS


LUNETTES


LENTILLES


APPAREILS
AUDITIFS


PHOTOS
D'IDENTITÉ


LA CONFORTA VOSSE VA SI BIEN


CENTER

PLACE JOSEPH THIRY 38
4920 AYWAILLE
04 384 41 03
www.bonnesireopticiens.be



Récupérez votre commande de mazout !

Commandez votre mazout avant **le 21 décembre 2025** et tentez de gagner le remboursement total de votre commande !*

Comment ça fonctionne ?

Passez votre commande comme d'habitude. Toute commande passée avant le 21/12/2025 participe automatiquement. Nous tirerons au sort le heureux gagnant !

Commandez facilement via le code QR,
commune.comfortenergy.be
ou par téléphone 04 369 12 14 !

Comfort Energy Aywaille

www.comfortenergy.be

Cette action, offerte par Comfort Energy, est valable jusqu'au 21/12/2025 sur chaque commande de mazout. L'action n'est pas cumulable avec d'autres actions ou avantages.



**NE MANQUEZ
PAS CETTE
CHANCE !**





AU BONHEUR DU CORPS
AYWAILLE
TEL : 0475/302395

1 MARDI PAR MOIS
19H00-20H30

COURS DE FLOWENERGY

MOUVEMENT ET FLUIDITE POUR UN CORPS EN
PLEINE SANTE PHYSIQUE ET MENTALE



STATION AYWAILLE
Garage
Laudaflo

Vente et montage de pneus
Entretien voitures SUV
et utilitaires jusque 5t sur rdv
Préparation et passage contrôle technique

- Vente de mazout extra de chauffage et pétrole à la pompe
- Vente bûche et petit bois
- Vente de pellets
- Lotto
- Carte de fidélité



**Vidange boîte
automatique
+ nettoyage
anti-pollution
pour contrôle
technique**

GARAGE OUVERT du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30

SHOP OUVERT du lundi au vendredi de 6h à 20h,
le samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 20h

Avenue de la Porallée 61
Tél.: 04 384 69 78
info@laudaflo.be

Nous acceptons :



ENTREPRISE FAMILIALE POMPES FUNÈBRES GÉRARD

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24

*Tous les actes posés envers un défunt
sont empreints de respect et dignité*

Tél. 04/384 66 73

FUNÉRARIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 REMOUCHAMPS

Rue du Chalet, 4
4920 AYWAILLE

www.pompesfunebresgerard.be



LICAVET



Vétérinaires agréés
www.licavet.be



Consultations : sur rendez-vous

Cabinets : 23r rue du Pont

4170 Comblain au Pont | **0470 31 46 86**

32 avenue des Ardennes

4130 Tilff | **04 388 27 70**



unimedia
EDITIONS | MULTIMEDIA

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable.

Votre pub ici?

• 04 224 74 84 • info@uni-media.be

Là où règne le bonheur pour toute la vie



**L'Heureux
Séjour**
SPRIMONT

Une maison de repos et de soins
qui privilégie le bien-être et
la qualité de vie de ses résidents

- Ⓢ Résidence-services, court séjour
- Ⓢ Une équipe médicale et paramédicale
- Ⓢ Des activités diversifiées
- Ⓢ Des repas préparés sur place

Venez vivre ou travailler chez nous!



Plus d'infos? www.curavi.be | heureuxsejour@curavi.be | Rue de Beaufays 83 - 4140 Sprimont | 04 382 13 58



MAZOUT PAQUAY

MAZOUT / GAZ / PELLETS

Votre fournisseur de chaleur à Aywaille !



Nous livrons vos pellets & bois chez vous !

Commandez dès maintenant !



04 384 45 24

www.mazout-paquay.be





COIFFURE VICE VERSA
Rue Nicolas Lamberg, 29 - 4920 Aywaille
04 384 50 07
Du mardi au vendredi de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 17h
📍 [viceversacoiffure](https://www.facebook.com/viceversacoiffure)



Agréation ISIB

M.S.M.
Menuiserie
Simon Melon SRL

Menuiserie générale • Châssis portes / fenêtres • Isolation
Cloisons / faux plafonds • Mobilier / escalier

0497/37.30.92 - FERRIÈRES

menuiseriesimonmelon14@gmail.com

12 | 13 | 14
DÉCEMBRE
2025

Le 12 décembre :
de 18h00 à 22h00
Les 13 et 14 décembre :
de 12h00 à 22h00
90, Paradis - 4920 Harzé
0494/52 35 25

**AVEC LES MEILLEURES
HUITRES DU MONDE**

**FESTIVAL
2^e SAINT-JACQUES
& HUITRES**



L'AVENTURE SOUTERRAINE COMMENCE ICI

-50%
pour les habitants
de la commune
d'Aywaille*

*sur présentation de la carte
d'identité, non valable en groupe
non valable durant les jours fériés
et les congés scolaires

GROTTES

de Remouchamps

SALON DE COIFFURE



Julie's

Rue de Louveigné, 2 - 4920 Remouchamps
T. 04.384.76.15

HORAIRE : Du mardi au vendredi de 9h à 18h - Samedi de 9h à 17h



OptiVet

Vétérinaire
Ophtalmologue
et Généraliste
pour les animaux
de compagnie

0471 611 986
Rue de Marche 25
4920 Aywaille
veterinaire.optivet@gmail.com

Consultations sur RDV
du lundi au vendredi



MCS Radio Web
Aywaille O.V.A.

La radio proche de vous!

www.mcsradio.be

POÊLERIE JACQUEMIN

TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUS TYPES DE POÊLES ET D'INSERTS

04 360 78 80

A votre service
depuis 1974

Pour ne pas être pris au dépourvu, pensez dès maintenant à l'entretien
de vos foyers et au ramonage de vos cheminées.

ROUTE DES ARDENNES 5B - 4920 AYWAILLE

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
ainsi que le samedi de 9h30 à 15h - Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche

**Venez découvrir notre show-room
et admirer notre nouvelle gamme de foyers !**



WWW.POELERIEJACQUEMIN.BE



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR



REMOUCHAMPS
57, Avenue de la Porallée
Tel. : 04/295 53 95

lepaindantan.be
SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

Willem's

EXTENSIONS



LE PLUS BEAU LE MEILLEUR ET ABORDABLE